



**Jour
J-159**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

25/07/2019

Marchés publics de 2003 à 2017 P10
80 % des procédures de passation conformes à la réglementation

Programme social du gouvernement et plan d'actions prioritaires

Voici le bilan partiel P2

• Une ordonnance portant Code des marchés publics adoptée P3

Impact des installations des opérateurs de la téléphonie à proximité ou au-dessus des bâtiments P6

Isaac Dé rassure : **“ Ces antennes relais n’ont aucun
effet nocif sur la vie des populations ”**

P2&3

Pr Bohoua Guichard, vice-président chargé de la pédagogie, la vie universitaire,
la recherche et l'innovation technologique à l'université Nangui Abrogoua P7

“ Le quota varie en fonction des places disponibles dans les Ufr ”

Programme social du gouvernement et plan d'actions prioritaires

Voici le bilan partiel

Le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara a présidé, hier, au Palais présidentiel, un Conseil des ministres.



De nombreux efforts ont été consentis par le gouvernement pour améliorer les conditions de vie des populations. (PHOTOS : DR)

Le Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Amadou Gon Coulibaly, a dressé, hier, un bilan partiel du Programme social et du Plan d'actions prioritaires 2019. L'informant de la Communication et des Médias, Sidi Touré, porte-parole du gouvernement. C'était au cours du traditionnel point-presse qui sanctionne chaque Conseil des ministres.

Au dire du porte-parole du gouvernement, le Conseil des ministres a entendu et adopté deux communications du Premier ministre. La première est relative au bilan de la mise en place du Plan d'actions prioritaires (Pap). Ici, il a fait savoir qu'il ressort de la communication du chef du gouvernement qu'au premier semestre de cette année, les activités du Pap ont connu "une mise en

œuvre totale ou partielle dans la proportion de 75%, avec 17% d'activités entièrement réalisées". Il a indiqué que l'action gouvernementale, au second semestre, sera consacrée à la poursuite des actions programmées et non achevées. C'est le "4 février que le gouvernement a adopté le Pap 2019 à mettre en œuvre par les départements ministériels, chacun dans son domaine de compétence. Les actions et activités du gouvernement sur l'année 2019 ont été définies avec le double objectif, d'une part, de maintenir les investissements dans les infrastructures structurantes et les réformes en vue de la transformation structurelle de l'économie et, d'autre part, de renforcer les investissements sociaux pour l'amélioration significative des conditions de vie des populations" a rappelé le porte-parole du gouvernement. La deuxième communication concerne le Programme social du gouvernement. En entendant un point plus complet sur ce sujet, qui sera fait début août, Sidi Touré a la communication du Premier ministre. D'emblée, il a indiqué qu'à fin juin, l'état de la mise en œuvre du Psgouv avait commencé à produire "des résultats tangibles dans tous les domaines". Au niveau de l'électricité, il a relevé que 930 000 clients ont bénéficié de la réduction de 20% du tarif social, 75 656 ont été raccordés dans le cadre du Programme électricité pour tous (Pept) et 115 localités ont été mises sous tension. Concernant l'adduction en eau potable, ce sont, selon le ministre, 138 pompes à motricité humaine (Pmh) qui ont été remplacées. Il a égale-

ment mentionné l'équipement de 168 forages et la mise à disponibilité de 100 systèmes hydrauliques villageois améliorés (Hva). Il y a aussi, a-t-il dit, la réalisation de 19 251 branchements sociaux et le raccordement de d'eau potable. Au titre du projet des filets sociaux productifs de 36 000 FCfa, il ressort de cette communication que les transferts monétaires des deux premiers trimestres ont profité à 50 000 ménages qui équivalent, d'après le porte-parole du gouvernement, à 350 000 personnes issues de 882 villages, dans 16 régions. Dans le domaine de la santé, Sidi Touré a indiqué que 157 880 enfants ont été vaccinés contre la rougeole et la rubéole et 246 653 femmes enceintes contre le tétanos. Il a aussi évoqué, dans ce bilan, le lancement de la construction du Centre hospitalier régional d'Abosso et la réouverture de l'hôpital général Félix Houphouët-Boigny d'Abobo nord. Quant à la Couverture maladie universelle, il a annoncé que

114 847 étudiants ont bénéficié des prestations de service ainsi que 30 366 personnes indigentes. Au niveau de l'Enseignement supérieur, on note dans la communication le renforcement des œuvres tantôt l'octroi de 32 991 bourses d'études et secours financiers, la réhabilitation effective de la résidence universitaire des 220 logements, la réhabilitation en cours des résidences d'Abobo 1 et Abobo 2, Williamsville, Vridi, Port-Bouët 1 et Port-Bouët 2. Dans le secteur de l'Éducation nationale, la communication du Premier ministre souligne le recrutement exceptionnel de 5 300 instituteurs contractuels, 3000 professeurs contractuels de collège et 2000 autres de lycée. Ainsi que l'acquisition et la distribution de 110 000 tables-bancs. Le bilan des logements sociaux a été également dressé. Ici, le porte-parole du gouvernement a indiqué qu'il y a une accélération du Programme présidentiel des lo-

gements sociaux et économiques à travers la finalisation des travaux de Vrd (voirie et réseaux divers) primaires (amenée d'eau potable, électricité, assainissement) sur les sites de la Cité ADO de Yopougon et de Bingerville. chef du gouvernement, appaissent aussi la formation de 650 jeunes en aviculture, l'insertion dans les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (Thimo) de 1500 bénéficiaire sur 4500 prévus pour un coût d'exécution de 797 millions de FCfa. Il y a aussi le contrôle des prix et des marges des produits de grande consommation (gaz butane, livres scolaires primaires d'édition locale, produits pharmaceutiques, produits alimentaires). Le Psgouv 2019-2020 a été lancé au début de l'année pour un coût global de 727,5 milliards de FCfa en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des populations, de réduire la pauvreté et de renforcer la cohésion sociale ■

ÉTIENNE ABOUA

Semaine nationale de la propreté

La 4^e édition du 1^{er} au 6 août

Le porte-parole du gouvernement, le ministre Sidi Touré, a indiqué dans son point presse que le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la 4^e édition de la Semaine nationale de la propreté (Snp), du 1^{er} au 6 août. Cette initiative, selon lui, vise l'implication des populations dans la stratégie de lutte contre l'insalubrité et le rétablissement d'un cadre de vie sain et agréable. L'édition 2019, placée sous le patronage du Premier ministre, chef du gouverne-

ment, a pour thème : "La propreté, c'est vivre bien avec les déchets". Il s'agira notamment d'informer l'ensemble des acteurs sur la possibilité de vivre autrement avec les déchets et de communiquer sur leur place dans la création d'entreprises et d'emplois à travers l'économie circulaire. Cette 4^e édition se déroulera dans les 31 chefs-lieux de région. La cérémonie officielle de la Snp 2019 qui aura lieu dans la commune d'Abobo sera le point de départ pour la sensibilisation et la mobilisation de tous. A cette oc-

casion, l'initiative individuelle ayant marqué, au niveau local, son engagement et sa détermination à promouvoir la propreté ainsi que la meilleure Ong ou le meilleur groupe-ment en matière de propreté seront récompensés. En outre, des communes recevront du matériel de salubrité, dans le cadre du projet d'appui aux collectivités. C'est en 2016 que la Semaine nationale de la propreté a été instituée par le gouvernement ■

E. ABOUA

Grâce présidentielle

3 000 détenus de droit commun bientôt libérés

Le ministre Sidi Touré a annoncé, hier, lors de son point presse, la libération de 3000 prisonniers de droit commun. Par une grâce présidentielle, le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, a décidé de donner une nouvelle chance à ces détenus. Cette

annonce intervient à quelques jours de la célébration du 59^e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. A chaque fête nationale, le Président de la République accorde la grâce à certains de ses compatriotes. Un prisonnier de droit com-

mun est une personne détenue après avoir été reconnue coupable, à la suite d'un procès devant un tribunal, pour avoir commis des gestes punis par une ou plusieurs lois ou un règlement étatique ou municipal.

E. A.

• Une ordonnance portant Code des marchés publics adoptée

Le mercredi 24 juillet 2019, un Conseil des ministres s'est tenu de 10h00 à 13h40, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alasane Ouattara, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

- A/- Mesures générales
- Projets de loi et d'ordonnance
- Projets de décret
- BJ-Communications
- CJ-Divers

A/- Mesures générales

Projets de loi et d'ordonnances

Au titre du Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat:

Le Conseil a adopté deux (02) ordonnances ainsi que leurs projets de loi de ratification :

la première ordonnance porte Code des marchés publics. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la transposition des directives communautaires, vise à remédier durablement aux insuffisances et écarts relevés lors des évaluations du système ivoirien des marchés publics. Ce Code résulte d'une concertation des acteurs du système des marchés publics, y compris les principaux partenaires techniques et financiers.

Ainsi, cette ordonnance apporte des innovations majeures, notamment la suppression de la Commission Administrative de Conciliation (CAC) en tant qu'Organe des marchés publics et l'introduction d'un nouvel acteur dénommé « Personne Responsable des Marchés Publics », mandaté par l'autorité contractante pour la mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution des marchés publics. En outre, ce Code prévoit la mise en place d'une Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) auprès des Institutions, ainsi que le principe de la passation des marchés par voie électronique.

La deuxième ordonnance porte légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'annexe A6-B.1 de l'avenant n° 6 à la convention de concession pour le développement d'une centrale électrique au gaz naturel à Azito. Cette ordonnance légalise les clauses relatives au régime fiscal et douanier prévu par l'annexe A6-B.1 de l'ave-



Le Chef de l'État a présidé un Conseil des ministres qui avait plusieurs sujets à son ordre du jour... (PHOTO:PORO DAGNOGO)

nant n° 6 à la Convention de concession. Elle permettra la mise en œuvre de la phase 4 du projet d'accroissement de la capacité de la centrale d'Azito d'une puissance supplémentaire de 253 MW en cycle combiné, afin de répondre aux besoins croissants

en énergie électrique de la Côte d'Ivoire et de la sous-région.

Projets de décret

Au titre du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil a adopté un décret accordant la grâce présidentielle à des détenus de droit commun.

Au titre du ministère des Mines et de la Géologie, en liaison avec le ministère de l'Economie et des

Finances et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté quatre (04) décrets portant attribution de permis de recherche minière valables pour l'or :

un décret portant attribution d'un permis de recherche minière à la société « Mankono Exploration SA » dans les départements de Boundiali, Dianra, Mankono et de Korhogo ;
 un décret portant attribution d'un permis de recherche minière à la société « MET Côte d'Ivoire Sarl » dans les départements de Dikodougou et Korhogo ;
 un décret portant attribution d'un permis de recherche minière à la société « Resolute Côte d'Ivoire Sarl » dans le département d'Odienné ;
 un décret portant attribution d'un permis de recherche minière à la société « Fortune Exploration Sarl » dans les départements de Taabo, Oumé et Divo.
 Ces permis de recherche minière ont une période de validité de quatre (04) ans.

Au titre du ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant approbation de l'avenant n°7 à la Convention de concession pour le développement d'une centrale



...notamment, la mise en place des membres du Conseil d'administration de la Cncc. (PHOTO D'ARCHIVES)

Suite page 4

SUITE DE LA PAGE 3

électrique au gaz naturel à Azito.

L'avenant n°7 répond au besoin de financement de la phase 4 de la centrale d'Azito en apportant certaines modifications et précisions à la Convention de concession. Il modifie, notamment le mécanisme de garantie de l'Etat au profit d'Azito Energie S.A en substituant les comptes séquestres existants par une lettre de crédit et définit les modalités permettant l'anticipation de l'ordre de démarrage des travaux de la phase 4, en vue de prendre en compte la demande de l'Etat relative à la mise en service de la centrale dans les meilleurs délais.

Au titre du Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté un décret déterminant la composition du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, en abrégé CNCE. Conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire n° 01-2017/CB/C du 27 septembre 2017 relative à la gouvernance des établissements de crédits et des compagnies financières de crédit, l'Umco qui prescrit, notamment que « les tiers membres de l'organe délibérant doit être composé d'administrateurs indépendants », ce décret fixe à onze (11), le nombre des membres du Conseil d'Administration de la Cnce dont quatre (04) administrateurs indépendants.

Ainsi, le Conseil d'Administration de la CNCE est composé comme suit : un (01) représentant du Président de la République ; un (01) représentant du Premier Ministre ; deux (02) représentants du Ministre chargé de l'Economie et des Finances ; un (01) représentant du Ministre chargé des PME ; deux (02) représentants du Ministre chargé du Portefeuille de l'Etat ; quatre (04) administrateurs indépendants.

B/- COMMUNICATIONS

Au titre du Premier ministre, Chef du Gouvernement, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat; Le Conseil a adopté deux (02) communications : la première communication est relative au bilan de la mise en œuvre des activités du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) au premier semestre 2019.

Le 04 février 2019, le Gouvernement a adopté le Plan d'Actions Prioritaires 2019 (PAP 2019) à mettre en œuvre par les Départements ministériels, chacun dans son domaine de compétence. Les actions et activités du Gouver-



Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, salue les ministres à son entrée dans la salle du Conseil.

(PHOTO PORO DAGNOGO)

vernement sur l'année 2019 ont été définies avec le double objectif, d'une part, de maintenir les investissements dans les infrastructures structurantes et les réformes en vue de la transformation structurelle de l'économie, et, d'autre part, de renforcer les investissements sociaux pour l'amélioration significative des conditions de vie des populations. Au premier semestre 2019, les activités du PAP 2019 programmées ont connu une mise en œuvre totale ou partielle dans la proportion de 75% avec 17% d'activités entièrement réalisées. Ainsi, l'action gouvernementale au second semestre 2019 sera consacrée à la poursuite des actions programmées dans le Plan d'Actions Prioritaires 2019 entamées et non achevées.

La deuxième communication est relative à la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020 à fin juin 2019. Le PSGouv 2019-2020 a été lancé au début de l'année 2019 pour un coût global de 727,5 milliards de francs CFA en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des populations, de réduire la pauvreté et de renforcer la cohésion sociale.

A fin juin 2019, l'état de mise en œuvre du PSGouv commence à produire des résultats tangibles dans tous les domaines. De façon concrète, les points majeurs ci-après ont été enregistrés : 930 000 ménages ont bénéficié de la réduction de 20% du tarif social d'électricité, 75 656 loyers ont été rattachés dans le cadre du Programme Electricité Pour Tous (PEPT)

et 115 localités ont été mises sous tension; le remplacement de 138 Pompes à Moticité Humaine (PMH) au niveau rural, ainsi que l'équipement de 168 forages et la mise à disposition de 100 systèmes Hydrauliques Villageois Améliorés (HVA) ; puis la réalisation de 19 251 branchements sociaux et le raccordement de 5 localités au réseau public d'eau potable ; les transferts monétaires au titre du projet des Filets sociaux productifs de 36 000 francs CFA des deux (02) premiers trimestres à 50 000 ménages, soit 350 000 personnes issues de 882 villages, dans 16 régions, et l'élaboration des outils du Registre Social Unique (RSU) des ménages pauvres et vulnérables ; la vaccination de 157 880 enfants au titre du Penta 3, soit une couverture de 94%, de 151 560 enfants au titre de la Rougeole/Rubéole, soit une couverture de 90%, et de 246 653 femmes enceintes au titre du tétanos ; le lancement de la construction du Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Abosso et la réouverture de l'Hôpital Général Félix Houphouët Boigny d'Abobo Nord ; les prestations de services offertes à 114 847 étudiants, ainsi que des prises en charge médicales offertes à 30 366 personnes indigentes dans le cadre de la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ; le renforcement des œuvres sociales universitaires, notamment, l'octroi de 32 991 bourses d'études et secours financiers, la réhabilitation effective de la résidence universitaire des 220 logements,

la réhabilitation en cours des résidences universitaires d'Abobo 1 et Abobo 2, Williamsville, Vridi, Port-Bouët 1 et Port-Bouët 2 ; le recrutement exceptionnel de 5 300 instituteurs contractuels, de 3 000 professeurs contractuels de collège et de 2 000 professeurs contractuels de lycée ; l'acquisition et la distribution de 110 000 tables-bancs ; l'accélération du Programme Présidentiel des Logements Sociaux et Economiques, à travers la finalisation des travaux de Voirie Réseaux Divers (VRD) primaires (amenée d'eau potable, électricité, assainissement) sur les sites de la Cité ADO de Yopougon et de Bingerville ; la formation de plus de 650 jeunes en aviculture ; l'insertion, dans les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO), de 1 500 bénéficiaires sur 4 500 prévus pour un coût d'exécution de 797 millions de francs CFA ; le contrôle des prix et des marges des produits de grande consommation (gaz butane, livres scolaires primaires d'édition locale, produits pharmaceutiques, produits alimentaires).

Au titre du ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, en liaison avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME; Le Conseil a adopté une communication relative à la 12^e session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement

de l'Union Africaine, le 07 juillet 2019 à Niamey (Niger). Une délégation de haut niveau, conduite par le Président de la République, a pris part à cette session consacrée à la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF). Au cours de cette Conférence, le Chef de l'Etat a salué l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange et souligné les importantes mesures que la Côte d'Ivoire a adoptées dans cette perspective. Aussi, le Président de la République a précisé qu'un Comité national de la ZLECAF, regroupant le secteur public, le secteur privé et la société civile, a été mis en place afin d'élaborer et de mettre en œuvre notre stratégie nationale. Enfin, le Président de la République a rappelé que seules la volonté politique et une détermination à respecter le plan de mise en œuvre de l'Accord, notamment la levée des entraves au développement des échanges intra-africains, constituent des gages de succès de cet important projet.

Au titre du ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, en liaison avec le ministère d'Etat, ministère de la Défense, le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le ministère des Eaux et Forêts, le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le ministère de la Ville, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le ministère de la Communication et des Médias, le Secrétariat d'Etat auprès

du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Secrétariat d'Etat chargé du Service Civique;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la 4^e édition de la Semaine Nationale de la Propreté (SNP), du 1^{er} au 06 août 2019.

Le Gouvernement a institué en 2016 la SNP du 1^{er} au 06 août de chaque année. Cette initiative vise à impliquer les populations dans la stratégie de lutte contre l'insalubrité et le rétablissement d'un cadre de vie sain et agréable dans nos villes.

L'édition 2019, placée sous le patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a pour thème « La propreté, c'est vivre bien avec les déchets ». Il s'agira, notamment d'informer l'ensemble des acteurs sur la possibilité de vivre autrement avec les déchets et de communiquer sur la place des déchets dans la création d'entreprises et d'emplois, à travers l'économie circulaire. Cette 4^e édition se déroulera dans les 31 chefs-lieux de régions.

La cérémonie officielle de la dite édition, qui aura lieu dans la Commune d'Abobo, servira de cadre pour la sensibilisation et la mobilisation de tous.

A cette occasion, l'initiative individuelle ayant marqué, au niveau local, son engagement et sa détermination à promouvoir la propreté, ainsi que la meilleure Organisation Non Gouvernementale (ONG) ou le meilleur groupe en matière de propreté seront récompensés. En outre, des Communes recevront du matériel de salubrité, dans le cadre du projet d'appui aux collectivités.

C/- DIVERS

Du 23 juillet au 01 août 2019 se déroulera la Fête des Armées.

Le 03 août 2019 sera inaugurée la route Adzopé - Yakkassé-Attobrou à Adzopé. La Super Coupe Félix Houphouët-Boigny se jouera le 06 août 2019 à Abidjan. Elle opposera la Société Omnisports de l'Armée (SOA) au FC San Pédro.

Du 29 au 31 juillet 2019 se tiendra à Ouagadougou au Burkina-Faso, la 8^e Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, avec la tenue des Conseils conjoints de Gouvernement et des ministres.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu le 04 septembre 2019.

Fait à Abidjan, le 24 juillet 2019

SIDI TIÉMOKO TOURÉ
Ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du Gouvernement
porteparole@communication.gouv.ci

Journées des institutions de la République Duncan favorable à l'institutionnalisation de l'évènement

Le vice-Président de la République a salué l'adhésion des présidents des institutions, du ministère de tutelle et du comité d'organisation pour la réussite de la 1^{ère} édition des Jpoir 2019.

Les lampions se sont éteints, hier, sur les Journées portes ouvertes des institutions de la République qui ont débuté le 22 juillet, à l'Hôtel Ivoire. Au cours de la cérémonie de clôture, en présence des responsables des institutions, des représentations diplomatiques et de nombreux étudiants, Daniel Kablan Duncan, vice-Président de la République, a salué l'initiative qui a eu une grande portée et souhaité que les journées « s'institutionnalisent ». Il a remercié les présidents des douze institutions pour leur adhésion parfaite aux journées en engageant pleinement leurs différentes institutions.

Le vice-Président de la République a invité les populations à prendre conscience que ce qui fait la grandeur d'un pays, ce sont des institutions fortes, crédibles et pérennes. « Les hommes et les femmes passent, après avoir apporté, ce qui demeure, ce sont les institutions car ce sont elles qui garantissent la continuité, la stabilité et le bon fonctionnement de l'État », précise-t-il.

La vision d'un État fort et émergent, tel que perçu par le Président Alassane Ouattara, se réalisera avec le concept d'« Ivoirien nouveau », selon Daniel Kablan Duncan. C'est-à-dire d'un Ivoirien pleinement instruit et imprégné des valeurs républicaines. D'un Ivoirien qui fait passer l'intérêt général avant l'intérêt personnel. Il faut, pour ce faire, poursuit-il, que dans la vision du Plan national de développement (Pnd 2016-2020), les institutions offrent aux populations des interlocuteurs disponibles, outillés et résolument engagés à prendre en compte leurs préoccupations diverses, gage de stabilité et d'équilibre social. Il souhaite alors que les institutions soient encore plus visibles, comme ce fut le cas au cours de ces journées. « Les institutions de la République doivent être perçues comme des instruments puissants décidés à garantir la sécurité, la protection », précise-t-il. Le vice-président des institutions de la République, Jeannot Ahoussou Kouadio, président du Sénat, a exprimé sa reconnaissance au



Daniel Kablan Duncan a clôturé la première édition des Journées portes ouvertes des Institutions de la République. (PH : DR)

Président de la République pour avoir donné son onction et son appui pour l'organisation de ces journées. Qui s'inscrit dans sa vision contenue dans la Constitution de 2016, pour garantir la stabilité institutionnelle, indispensable au bien-être des Ivoiriens. Ahoussou Kouadio rappellera que la gouvernance du Prési-

dent de la République « il n'y a aucun doute, rassure ». Elle parle d'elle-même, se défend seule et voue respect et admiration à la Côte d'Ivoire. Cette

gouvernance, poursuit le président du Sénat, induit des institutions fortes et crédibles, gages de la bonne gestion du pouvoir d'État et répond aux aspirations du peuple pour une société plus démocratique, juste, égalitaire et indépendante. Il a, au nom des présidents d'institution, adressé ses vives félicitations au ministre Gilbert Koné Kafana et à son équipe pour le succès des Jpoir 2019, surtout pour la mobilisation exemplaire. Une véritable occasion d'interaction entre les institutions de la République et un moment d'échange avec les concitoyens qui, dans leur grande majorité, n'avaient qu'une idée sommaire du positionnement et du rôle de chacune des institutions.

Les débats qui ont eu lieu durant ces trois jours jettent, se réjouit-il, la lumière sur ces structures d'une grande utilité et nécessaire pour la promotion de la Côte d'Ivoire. Cha-

cune des institutions a eu l'opportunité de mettre en lumière ses contributions, son apport au développement ; de recueillir les attentes spécifiques des citoyens. « Nous avons observé la volonté des participants de connaître davantage les institutions de la République », salue-t-il. C'est pourquoi, il appelle à poursuivre le rapprochement avec les populations d'une part, et d'autre part, rappelle l'importance de mettre en place, entre ces institutions et le ministère de tutelle, un cadre permanent de concertation.

Homme-orchestre de ces journées, Gilbert Koné Kafana, ministre auprès du Président de la République chargé des institutions de la République, qui ont effectué massivement le déplacement pour s'instruire. Il a appelé à une appropriation des institutions ■

HERVÉ ADOU

Côte d'Ivoire-Suisse

La vieille amitié de coopération célébrée

Une vieille amitié entre la Côte d'Ivoire et la Suisse a été célébrée, mardi. Au cours du dîner offert au à Thomas Litscher, chef de la représentation diplomatique de ce pays en fin de mission. Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon Tanoh, a salué la qualité de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'État helvétique. Il a aussi tenu à rendre un hommage mérité au chef de la mission diplomatique suisse. Selon le ministre Marcel Amon-Tanoh, depuis sa prise de fonction, le 12 septembre 2014, Thomas Litscher n'a cessé de travailler au rapprochement des deux peuples et au renforcement de la vieille et fructueuse coopération existant entre les deux pays. Il en veut pour preuve la récente mission économique et scientifique menée par une cinquantaine d'hommes d'affaires et de scientifiques de ce pays en Côte d'Ivoire du 23 au 25 mars 2019, sous la houlette du diplomate. Une visite qui a été sanctionnée par la signature d'un accord de coopération dans le domaine de la formation professionnelle et d'une déclaration conjointe visant à soutenir les activités du Centre Suisse d'Adiopodoumé. À cela, il a ajouté des appuis à plusieurs Ong œuvrant dans le social, notamment la réhabilitation de centres de santé à base communautaire à Adiopodoumé, à Anono, à la Gesco et à Gonzagueville, pour un montant de



Thomas Litscher recevant des mains de Marcel Amon Tanoh le présent de l'État de Côte d'Ivoire. (PH : DR)

vingt milliards de F Cfa. Pour Thomas Litscher, bien avant sa prise de fonction en Côte d'Ivoire, il savait que la relation entre les deux pays était excolente. Et ce, grâce aux bases jetées, depuis les indépendances, par le père-fondateur de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny. En témoignage la présence de nombreuses entreprises suisses, vieilles de plusieurs dizaines d'années en Côte d'Ivoire, notamment Nestlé, spécialisée dans la fabrication des cubes culinaires, lait, nescafé et autres ; de Barry-Callebaut, géant du cacao et du chocolat etc. Ces rapports, fait-il remarquer, ne sont pas unidirectionnels au dire du diplomate parce qu'en tant que champion en consommation de chocolat, son pays s'appuie sur le cacao ivoirien pour adoucir le quotidien des Suisses.

Le diplomate s'est dit heureux d'avoir accompagné les entreprises dans leur investissement et leur contribution à la maîtrise des défis sociaux, économiques et écologiques en Côte d'Ivoire. En fait, des entreprises pharmaceutiques suisses ont cherché, dans le domaine de la santé des partenariats publics-privés pour combattre, dit-il, le cancer du sein et d'autres maladies non transmissibles. Il est revenu sur la coopération qui s'est renforcée ces dernières années au niveau de la science et de l'enseignement supérieur. Car le Centre suisse reste la pièce maîtresse de ce domaine avec « environ 20% de la production scientifique en Côte d'Ivoire et envisage d'évoluer comme un Centre de recherche sous-régional » ■

H. ADOU

Pr Hauhouot Asseypo, président de l'Ascad : « Les institutions contribuent à l'unité et le rassemblement de la Nation »

La troisième phase des Journées portes ouvertes des institutions de la République (Jpoir 2019) a été marquée, hier, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody, par une communication publique du Pr Hauhouot Asseypo Antoine, président de l'Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines (Ascad). Revenant sur l'organisation de ces trois journées par le ministre auprès du Président de la République chargé des Institutions, Gilbert Kafana Koné, l'académicien a indiqué, en présence de milliers de participants dont des étudiants, qu'elle est chargée d'un enjeu fondamental qui est la cohésion de la Nation. Aussi a-t-il suggéré que des dispositions soient prises pour leur appropriation par les populations, afin d'atteindre les objectifs. Qui doivent s'appuyer sur trois grands chantiers, à savoir la connaissance « réfléchie » des institutions, leur intégration à la culture, au comportement et la pratique proprement dite de ces institutions.



Selon le professeur, à ce jour, la connaissance que semblent en avoir les citoyens est encore vague. C'est pourquoi, a-t-il ironisé, lorsque l'on tendra le micro à des Ivoiriens, ils diront, par exemple, que « l'Académie, parlant de l'Ascad, a pour activité le football ; la Cour suprême s'occupe de suprématie des hautes personnalités de l'État ; la Cour des comptes est le lieu où l'on compte les billets de banque avant de les mettre en circulation ». Cette méconnaissance des institutions, précise-t-il, est à la base de nombreux problèmes auxquels la Côte d'Ivoire est confrontée, notamment l'incivisme. Qui se développe partout sous des formes majeures de désor-

dre, de violence. Et les universités, les écoles, les entreprises, les lieux publics et surtout les voies publiques en font les frais. Il a donc recommandé que l'on s'assure de la connaissance des institutions et comprenne les raisons de leur non utilisation. Par ailleurs, le Pr Hauhouot Asseypo a souhaité qu'il y ait un lien véritable entre toutes les institutions. D'où l'organisation des présentes assises qui permettront sûrement de renforcer les liens entre elles. Surtout de comprendre leur complémentarité et les amener à établir des rapports fréquents pour impacter au mieux le comportement des citoyens. A titre d'illustration, il soutient que l'éducation ne doit pas être que l'affaire des enseignants, mais aussi celle des présidents d'institution. Le président de la Cour des comptes, par exemple, peut donner des cours sur la gestion des comptabilités publiques à des apprenants dans un établissement. « Nous devons faire cet exercice pour atteindre nos résultats qui sont le changement des habitudes et le renforcement du dialogue social », a-t-il conseillé ■

H. ADOU

Impact des installations des opérateurs de la téléphonie à proximité ou au-dessus des bâtiments Isaac Dé rassure : **“ Ces antennes relais n’ont aucun effet nocif sur la vie des populations ”**

Dans cette dernière partie des échanges avec les journalistes de *Fraternité Matin*, le ministre de l'Économie numérique et de la Poste donne la vision du gouvernement concernant la zone franche et la digitalisation.

Le Vitib

Le développement du Vitib est en bonne voie. Les travaux de voirie, de réception des espaces, d'approvisionnement en électricité et eau, d'assainissement sont achevés. Plusieurs projets financés par Eximbank Inde sont achevés. Il ne reste plus que le projet construction d'une usine de montage d'ordinateurs qui est en cours d'achèvement.

Le Vitib accueille déjà plusieurs câbles sous-marins, une antenne Vsat, des data centers, une trentaine d'entreprises déjà établies.

Le 30 juin dernier, nous avons inauguré l'hôtel des entreprises, nouveau siège du Vitib. Nous avons aussi des entreprises locales qui sont s'installées et qui s'installent.

À titre d'exemples, nous avons au sein du Vitib une entreprise de doublage en langue française. Elle assure la traduction en français de la plupart des films nigériens ou ghanéens, des centres de formation, des laboratoires d'analyse de l'Adn reliés pouvant assister la police scientifique, réaliser des tests de paternité... Tout ceci, pour dire que l'écosystème se met en place.

Actuellement, nous faisons un travail stratégique pour mieux cibler tout ce qui va se faire et doit se faire au niveau du Vitib. Les dernières évolutions du secteur nous amènent à revoir le concept même de la Zone. Le projet étant conçu il y a dix ans, il faut tenir compte des évolutions et des nouvelles contraintes et des nouveaux enjeux.

Le Vitib, c'est aujourd'hui 180 ha disponibles aménagés, sur une superficie totale de 640 ha. Des études, des conventions d'étude et d'aménagement sont en cours d'exécution. Des réflexions sont aussi en cours sur le financement d'opérations. Nous aurons bientôt les résultats pour pouvoir mieux orienter la structuration du Vitib. Le Vitib doit être le poumon de tout ce qui est développement au niveau des Tic et de la Biotechnologie pour que le Grand Abidjan devienne le hub en matière de technologie et de communication.

Les pylônes au-dessus des bâtiments

La construction de pylônes au-dessus des bâtiments est né-



PHOTO: MÈRONIQUE DADÉ

Conclusion du ministre
Mesdames et Messieurs les

de vie de nos concitoyens. Et je suis persuadé que nous

cessaire pour assurer une bonne couverture et l'accessibilité aux réseaux de télécommunications.

Ces pylônes comportent des antennes-relais qui ne posent pas de conséquences particulières sur la vie des populations. Elles sont configurées de manière à émettre des ondes dans les limites acceptables et autorisées pour ne pas avoir d'impacts sur la santé.

L'Agence ivoirienne de gestion des fréquences (Aigf) effectue ses contrôles régulièrement. L'Aigf organisera, avant la fin de cette année 2019, un forum sur les rayonnements non ionisants (Rni) dont l'objectif est de sensibiliser les parties prenantes et la population sur la problématique des Rni.

journalistes, Nous venons d'échanger sur des thématiques qui concourent sans aucun doute à l'amélioration des conditions

n'avons certainement pas eu assez de temps pour aborder dans le fond et surtout épuiser certains sujets de notre secteur d'activité dont la transver-

sité n'est plus à démontrer. Je voudrais également profiter de cette tribune pour demander à mon cabinet et aux structures sous tutelle, dont les DG sont tous présents, de se rendre tous et toujours disponibles pour que la presse gouvernementale informe largement nos populations des acquis et du développement du secteur de l'économie numérique.

Sous la haute autorité et sous la direction de Monsieur le Premier ministre, je voudrais redire ici l'engagement du ministère de l'Économie numérique et de la Poste à poursuivre inlassablement le travail de relèvement de la maturité numérique de notre pays.

Nous poursuivrons la construction d'un environnement global des Tic qui renforcera l'action et l'efficacité des acteurs économiques, sans oublier l'apport combien important dans l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Les Tic constituent aujourd'hui un facteur avéré de développement économique et social à l'échelle planétaire. Elles offrent des possibilités illimitées dans le traitement rapide des données, dans la fourniture de base dans tous les domaines de la vie des citoyens, en transcendant les limites géographiques et temporelles.

Les perspectives sont également grandes ; car il s'agit fortement de transformer la société ivoirienne en une véritable économie numérique. Les réformes engagées nous ont permis de gagner des places dans le classement de

Handicap, et la poursuite de la dématérialisation des procédures administratives et l'amélioration des services aux citoyens.

Notre ambition est de renforcer la confiance et poursuivre la transformation numérique de notre économie afin d'atteindre les objectifs de développement durable.

Les défis sont certes nombreux, mais fort heureusement, la Côte d'Ivoire dispose déjà d'atouts majeurs que nous venons de vous révéler. Notre pays, qui s'est résolument engagé sur la voie du développement, est plus que convaincu que les Tic y contribueront de façon forte et importante.

Car il est bon de rappeler qu'investir dans l'économie numérique, c'est investir dans l'avenir. Et vu la place que prennent les Tic tous les jours dans notre vie, l'avenir n'est plus envisageable sans elles. Je voudrais remercier sincèrement mesdames et messieurs les journalistes pour le remarquable travail d'information de nos activités, de vulgarisation et de sensibilisation au bon usage du numérique dans notre pays. Notre secteur a besoin d'être mieux connu ; les populations ont besoin d'apprendre et de comprendre. Nous devons savoir ce qui se fait ailleurs, de façon à imiter les meilleurs exemples. Et je dois dire, en la matière, *Fraternité Matin* fait sa part.

Je salue également cette belle tribune qui vient de nous être offerte, car elle peut servir au rapprochement des acteurs, aider au partage d'expériences et sensibiliser les populations aux enjeux du développement du numérique dans notre pays.

Je vous remercie pour votre aimable et bienveillante écoute. ■

COORDINATION :
GERMAINE BONI
RETRANSCRIPTION
GERMAIN GABO
ABOUBAKAR BAMBA
ANOH KOUAO
CASIMIR DJEZOUAN
ISABELLE SOMIAN
MARCEL APPENAN
EMELINE PÉHE
FRANCIS KOUAMÉ
GUY ASSANE YAPI
DRAMOUS YÉTI
HERVE ADOU
FAUSTIN EHOUMAN
MARIE-ANGE AKPA

“ Ces pylônes comportent des antennes relais qui ne posent pas de conséquences particulières sur la vie des populations. Elles sont configurées de manière à émettre des ondes dans les limites acceptables et autorisées pour ne pas avoir d'impacts sur la santé. ”

Pr Bohoua Guichard, vice-président chargé de la pédagogie, la vie universitaire, la recherche et l'innovation technologique à l'université Nangu Abrogoua

“ Le quota varie en fonction des places disponibles dans les Ufr ”

L'universitaire explique l'environnement du Tronc commun permettant de sélectionner les étudiants en Médecine, en Pharmacie et en Odontostomatologie. (Suite et fin)



PHOTO : JOSÉPHINE KOUAKOU

Moins de 400 étudiants sont retenus sur 3000. Pourquoi un tel rationnement ?

L'École préparatoire des sciences de la santé a été suscitée à la suite de la déconcentration des centres universitaires en 1992, devenus par la suite des universités. L'État était face à un nombre croissant d'étudiants et il y avait un manque d'infrastructures. Chaque année, le ministre prend une décision pour fixer le quota. Il varie en fonction du nombre de places fixé par les Ufr et de la moyenne requise. Généralement 300, 400, voire 800 étudiants à retenir sur un effectif de 3000 à affecter en 2^e année de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie.

La sélection doit être encore plus rigoureuse de sorte que le taux d'admis soit plus élevé. Déjà le quota de 800 n'est jamais atteint, parce que le niveau de ceux qui nous viennent du secondaire est faible.

Que deviennent les recalés du système ?

Ils ne sont pas systématiquement repris par les autres universités. Certaines analysent leurs dossiers, tout en tenant

compte des critères et de leur disponibilité. Le problème d'infrastructures concerne toutes les structures et pas seulement l'École préparatoire aux sciences de la santé.

La période de novembre-février où se déroule généralement ce concours ne constitue-t-elle pas un frein pour ceux qui voudraient partir étudier à l'étranger ?

Cette situation ne dépend pas de nous, mais parfois des grèves. Quand les cours sont perturbés, on ne peut pas faire autrement ! Les calendriers académiques sont perturbés et parfois les années perdues chevauchent les années régulières.

L'étudiant peut contourner le Tronc commun en allant se former ailleurs, pour ensuite se glisser dans le processus après. Que faut-il faire ?

Celui qui se fait former à l'étranger, et qui souhaite intégrer la troisième année, à titre d'exemple, est tenu de passer le concours du Tronc commun. C'est le même en première et deuxième année. Par contre, après le doctorat, il y a des équivalences à faire. Ceux qui ont institué le

concours sont des enseignants en médecine.

Certains plaident pour une autonomie des universités qui pourraient alors ouvrir leurs écoles de Médecine, afin de réduire la pression sur l'université Félix Houphouët-Boigny. Qu'en pensez-vous ?

Ce n'est pas parce que les universités vont ouvrir leurs écoles préparatoires de Médecine que le problème va être réglé. Parce que les orientations sont fonction des quotas des structures d'accueil. Donc que ce soit l'université Félix Houphouët-Boigny ou l'université de Bouaké, le problème serait le même. L'Ufr d'odonto, à titre d'exemple, a une disponibilité de 25 fauteuils pour les TP. Tant que le problème d'infrastructures n'est pas levé, ce sera difficile. Sinon, en ce qui concerne l'organisation du concours et la sécurisation, le système mis en place est performant. D'abord, les étudiants sont formés sur la méthodologie. Ainsi, le jour de la composition, quoique voisins et ayant le même sujet, ils ne peuvent pas tricher. Parce que les questions sont dans un ordre différent. Ensuite, les corrections se font dans l'anonymat, à partir d'un

lecteur optique communément appelé la machine qui corrige. Quand l'enseignant a trois mille copies et quinze jours pour la correction, s'il doit permettre à chaque candidat de faire un développement, ce ne serait pas aisé. Ce système est beaucoup plus fiable et reflète la valeur de l'étudiant.

Pourquoi ne pas céder carrément l'organisation du concours à l'université Félix Houphouët-Boigny censée recevoir les admis à la fin ?

C'est à la suite d'un consensus visant à harmoniser les curricula et mutualiser les ressources que la responsabilité du concours a été confiée à l'université Nangu Abrogoua, anciennement Abobo-Adjamé. Ce qui veut dire que les compétences se regroupent ici. Le concours n'est pas organisé par les seuls enseignants Nangu Abrogoua. Donc le fait de le déplacer dans une autre structure ne produirait pas grand effet. Ce qui est intéressant, c'est que les enseignants sont très bons et viennent de sources diverses, de même que les matières sont puisées de plu-

sieurs universités. Des experts enseignants de Cocody et Bouaké, appelés les grands tuteurs supervisent eux-mêmes le concours jusqu'à la fin de la délibération. Comme je l'ai relevé tantôt, toujours dans l'anonymat. C'est à la fin du processus que les noms des candidats sont dévoilés. Le système est tellement balisé que même si vous êtes le président de l'université Nangu Abrogoua, il vous sera difficile d'insérer votre enfant sur la liste des admis.

Les étudiants dorment dans les amphis, les restaurants ou même dans les toilettes. Que faire pour donner une meilleure image ?

Il n'y a pas de logements à l'université pour nos étudiants. C'est une situation que nous déplorons. Pour l'heure, ils sont pris en compte par le Centre des œuvres universitaires de l'université Félix Houphouët-Boigny, le Crou A 2. Sinon, quand nous fermons les amphis, les étudiants cassent les serrures pour y s'installer. En ce qui concerne les bancs, vous verrez que la moitié n'est plus là.

Ils les déplacent dans la brousse pour travailler. Nous sommes obligés d'aller fouiller et les ramener.

Pourquoi ne pas construire des sanitaires dans un premier temps ?

Il y a des sanitaires, mais ceux qui sont en panne ont été bloqués par des étudiants qui y dorment. Que faire de ces enfants qui, après tout, sont comme les nôtres ? La police universitaire est impuissante. Lors des jeux de la Francophonie, des bâtiments devaient être construits sur le site pour nous soulager. Les mêmes étudiants se sont plaints de n'avoir pas été associés. Même nos enseignants ont du mal à trouver des bureaux.

Cela peut favoriser la promiscuité et la déviance. Vous êtes interpellés...

Nous avons des rapports disant que des étudiants sont frappés par d'autres. Une enquête est en cours pour identifier ces étudiants et les faire passer en conseil de discipline. ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR MARCELLINE GNEPROUST

Des Ong de coaching à la rescousse

L'un des plus gros épouvantails des étudiants demeure indubitablement la méthodologie. Des QCM (question à choix multiple) et des QCD (question à choix double où l'on répond par vrai ou faux). En apparence simple, ce système constitue, à ce qu'ils déclarent tous, une réelle entrave. Ayant perçu le filon, des Ong de coaching se sont mises en branle : *Écurie santé ; Succès-Tronc-Formation* et bien d'autres guident les étudiants, moyennant rémunération. Pour Dr Kouamé Kouakou, médecin anesthésiste-réanimateur, et fondateur d'*Écurie Santé*, l'idée d'une structure d'encadrement a germé en 2015, après qu'il a été sollicité par un ami pour accompagner sa fille. L'homme intègre dans la formation le cadre de vie. Ainsi, vingt-

deux chambres climatisées sont mises à la disposition de ses filleuls. Kouassi Gnamié Serge, en 2^e année de pharmacie, fait partie des succès du Dr Kouakou. Ce dernier conseille aux candidats « de s'armer de courage. Parce que le Tronc commun, ce n'est pas une course de vitesse, mais d'endurance. Arriver à bosser une diapositive par jour, c'est déjà une victoire », soutient-il. *Succès-Tronc-Formation* a été créée par Scheckina, en 4^e année de Médecine, et cinq amis en 2015, pour aider les étudiants à relever le défi. Cela, après l'expérience personnelle qu'il a vécue en 2013. En effet, cette année-là, le Tronc commun avait enregistré une superposition de quatre promotions. À savoir les bacheliers de 2009, 2010, 2011 et ceux de 2012, sans oublier

les redoublants, pour un quota de 800 places. Quel défi ! À l'heure du bilan, le jeune homme se dit sur la bonne voie, au regard des acquis suivants : 51% de taux de réussite pour la première expérience, plus de 50% l'année suivante avec plus de 400 admis et toujours sur la même lancée. Même s'il reconnaît la difficulté qui entoure ce concours, il se réjouit tout de même de sa mise en place. Parce que le Tronc commun permet, selon lui, d'éviter des injustices. « Tout étudiant peut réaliser aujourd'hui son rêve d'être médecin, ce qui n'était pas le cas avant où cette profession était dédiée à des lignées », confie le jeune homme. Il plaide pour l'augmentation des infrastructures sanitaires afin de recueillir le plus grand nombre de praticiens. ■

M. GNEPROUST

Les cités de Williamsville, Abobo et 220 se préparent



De gauche à droite, Coulibaly Adama, Mme Karamoko et Kouassi annoncent que... (PHOTOS : JOSÉPHINE KOUADIO)

Abobo 1 et 2, Williamsville et 220 Logements s'apprentent à accueillir les étudiants de l'université Nangui Abrogoua, dans un délai qui n'excède pas trois mois. Les sous-directeurs : du Patrimoine et de la Maintenance, Coulibaly Adama ; de l'accueil et le logement, Mme Karamoko Bayoro épouse Nehouan, ainsi que des activités culturelles et sociales Eugène Kouassi du Crou 2, sont confiants, au regard de réhabilitation.

La cité des 220 est pratiquement prête. Elle sera affectée aux doctorants et aux Masters. Quant aux autres, plus de 54% des travaux ont été réalisés », confie Coulibaly Adama.

Les Crou 1 et 2 ont été créées après la scission du Crou, arrimé à l'université Félix Houphouët-Boigny.

Les domaines d'intervention de la première entité s'étendent au Campus de Cocody, Mermoz, la Cité rouge, Port-Bouët, pendant que la deuxième rayonne sur Abobo, Williamsville et les

220 Logements. En attendant l'ouverture des structures qui leur sont affectées, le Crou 2 continue d'être sous la coupe du Crou 1 qui lui a attribué, un quota. Qui a permis de loger 378

étudiants dans les autres cités, sur 912 demandes, selon les critères d'âge et de mérite, pour 8000 étudiants.

Démarrage des travaux en 2018

Les travaux de réhabilitation des cités ont démarré en 2018. Ousseine Ouattara, directeur du Crou 2 et son équipe ont procédé au cloisonnement des salons, des salles à manger et des buanderies des appartements initialement conçus en 3 et 4 pièces, pour en accroître la capacité d'accueil. Ainsi, de 1359 lits ils en sont à 3059 lits, soit 1700 en plus, au dire du sous-directeur chargé du patrimoine. De même qu'ils ont engagé une série d'actions visant à améliorer le cadre de vie des étudiants. Il s'agit de la réhabilitation du restaurant universitaire, l'extension du bâtiment de la cuisine, la restauration du bâtiment servant de légumerie, la boucherie.

Outre cela, la direction a offert un groupe électrogène de 150 KWA, de même qu'elle a mis à neuf le bâtiment F, où elle a ouvert le bureau du chef de service restaurant et la maison de l'étudiant qui sert de point focal entre les nouveaux étudiants et les anciens.

Parlant de déviances et autres comportements condamnables, les trois responsables croient leurs étudiants à l'abri. « Ici, tu ne valides pas, tu es renvoyé. Les étudiants

d'ici sont spéciaux. Ils bosent dur. Ce qui est différent des autres structures. Ils n'ont pas le temps de s'adonner à des vices. Nous nous posons parfois la question de savoir s'ils ne continueront pas à dormir ici, même si les cités sont ouvertes », s'empresse de répondre Eugène Kouassi.

Un service médical existe au niveau de l'université, pour minimiser les risques de maladie. ■

MARCELLINE GNEPROUST

Pour une université privée de médecine

Peut-être est-il temps pour la Côte d'Ivoire de se doter d'une université privée de sciences médicales, au regard de la pression (plus de 2000 rejets après les concours).

La question est sur les lèvres de nombre d'enseignants qui plaident pour son effectivité.

« La plupart des pays ont leurs universités privées. Pourquoi notre pays n'en fait pas autant ? », se plaint Mme Coulibaly Wahan. Sa réclamation trouve un écho favorable d'un étudiant recaté, qui en appelle à sa mise en place. « Une première étape a été franchie avec l'ouverture d'écoles privées formant des agents de santé. Pourquoi pas une faculté privée de Médecine, Pharmacie et Odonto-stomatologie ? Ceci pourrait juguler la pression qui s'exerce sur l'université Nangui Abogoua ».

En effet, depuis plusieurs années, des établissements privés assurent la formation d'aides-soignants(e)s qui trouvent des points de chutes dans les formations sanitaires urbaines, sans compter les nombreuses cliniques privées qui améliorent, aux côtés du public, le plateau technique ivoirien.

Le développement du secteur de la santé est d'autant nécessaire que, si l'on s'en tient au profil épidémiologique du pays, tel que mentionné dans le Pnds (Plan sanitaire 2016-2020), « la morbidité et la mortalité maternelles et néonatales restent élevées et préoccupantes en Côte d'Ivoire ». La mortalité maternelle, à titre d'exemple fait état de 645 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015. ■

M. G.



...dans quelques mois, les étudiants pourront intégrer les campus.

Pr Abou Karamoko, président de l'université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

“ Permettre à chaque université de faire sa sélection ”

Nombre de candidats refoulés après le Tronc commun frappent aux portes de l'Université Félix-Houphouët-Boigny. Quels en sont les impacts ?

Le problème fondamental, c'est que l'université Nangui Abrogoua fait la sélection d'étudiants par rapport aux filières concernant la Médecine, la Pharmacie et l'Odonto-stomatologie, alors que cette université ne forme pas dans ces filières. Il faut remettre les choses en ordre.

Êtes-vous en train de dire que l'organisation du Tronc commun doit revenir à votre institution ?

C'est une question de cohérence. À savoir qu'il faut permettre à chaque université qui s'occupe de ces différentes formations de faire leur sélection de bacheliers en fonction de

leurs besoins. Ce qui revient à ouvrir ces spécialités à l'université Félix Houphouët-Boigny et à l'université Alassane Ouattara de Bouaké, à titre d'exemple. On ne peut pas continuer à laisser une université qui n'a pas ces formations les régenter.

Sur 3000 candidats, les admis n'excèdent pas 800. Que deviennent les autres ?

La question mérite d'être posée. Ces étudiants cherchent à s'inscrire dans des filières telles que la Bioscience, les STLM (Sciences de la Terre et des Ressources minières), chez nous. À cet effet, nous négocions avec certaines UFR pour qu'elles les acceptent, de sorte qu'ils ne soient pas laissés pour compte. Mais quelle solution cela donne-t-il surtout qu'il n'y a pas de places pour tout le monde ?



Les étudiants dorment dans des conditions pas toujours propices pour les études.

Qu'est-ce que l'institution que vous dirigez peut faire pour les aider ?

Rares sont les pays qui ont réussi à satisfaire entièrement les demandes d'hébergement de leurs étudiants. Je me demande si ça existe. Je pense qu'il faut être vigilant par rapport aux conditions déplorables dans lesquelles ces enfants dorment. Pourquoi dans d'autres pays, les étudiants ne dorment pas dans les amphithéâtres ? Quand nous étions étudiants, nous n'étions pas tous logés, mais nous ne dormions pas dans les amphithéâtres ou dans les salles. Je ne suis pas favorable à cela, parce que cette situation crée la promiscuité, avec ses conséquences telles les maladies, l'insalubrité et la déviance. Le fait que les gens soient ensemble peut favoriser la consommation de la drogue. Il faut que les parents prennent leurs responsabilités.

Des étudiants dont les parents sont nantis font leurs études à l'étranger, puis sont injectés dans le système. N'est-ce pas une injustice pour ceux qui restent sur place ?

Tout étudiant qui va faire ses études de médecine, de pharmacie ou d'Odonto-stomatologie à l'étranger ne vient pas intégrer automatiquement le système. Ce n'est pas parce que je suis Médecin et détenteur d'une clinique que mon fils qui a étudié à l'étranger peut intégrer ma clinique. Au public, non. Certaines personnes voulaient contourner la mesure, parce que leurs enfants étaient confrontés au blocage. On ne peut pas faire deux poids deux mesures. ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR MARCELLINE GNEPROUST

Projets eau potable et filets sociaux productifs La Banque mondiale apporte un appui financier à la Côte d'Ivoire

La Banque mondiale a octroyé au gouvernement 58,5 milliards de F Cfa pour le financement additionnel du projet Filets sociaux productifs et 87,8 milliards pour celui du renforcement de l'alimentation en eau potable et assainissement en milieu urbain (Premu 2).



AVIS DE RECRUTEMENT

La Fondation Ariel Glaser pour la lutte contre le Sida pédiatrique est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit ivoirien créée à Abidjan le 02 février 2011 dans le cadre de la transition du Programme américain du CDC/PEPFAR des entités internationales vers des partenaires nationaux ivoiriens. La Fondation Ariel Glaser est une association à caractère social et à but non lucratif. Elle reste liée à l'organisation américaine Elizabeth Glaser Pediatric Aids Foundation (EGPAF) à travers un contrat d'affiliation.

La Fondation Ariel Glaser recrute:

Poste	Nombre	Diplômes requis	Expérience	Type de contrat	Zones de couverture
Responsable des Ressources Humaines	1	Bac + 5 en gestion des Ressources Humaines ou équivalent	Au moins 5 ans d'expérience à une fonction similaire	Contrat de Travail à Durée Déterminée	Abidjan
Gestionnaire des Contrats & Subventions	1	Bac + 5 en comptabilité, droit ou diplôme équivalent	Au moins 5 ans d'expérience à une fonction similaire, de préférence dans une structure percevant des fonds du gouvernement américain	Contrat de Travail à Durée Déterminée	Abidjan

Le dossier de candidature devra contenir :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif;
- Une ou des copie(s) du ou des diplôme(s) ;
- Un curriculum vitae(CV) détaillé ;
- Une CNI ou attestation d'identité valide

Pour postuler, les candidats sont priés d'adresser **au plus tard le vendredi 9 août 2019** à l'adresse E-mail suivante: recrutement-ariel@arielglaser.ci.

Vous devez préciser dans l'espace réservé à l'objet de votre message électronique la mention : « **Candidature au poste de (titre du poste)** ».

NB: Les descriptifs de poste peut être retirés aux différents bureaux :

- **Fondation Ariel Glaser pour la lutte contre le Sida Pédiatrique en Côte d'Ivoire, Cocody II Plateaux les Vallons**, Rue J50, Immeuble Avodiré 2^{ème} étage (Enceinte FENACOOPEC) ;
Tel: (225) 22 41 88 80
- **Sous Bureau San Pedro**, Fondation Ariel Glaser pour la lutte contre le Sida Pédiatrique en Côte d'Ivoire, San Pedro Quartier Lac, Rue Bambi, Lot 315 Ilot 40, sis au Bureau de la Direction Régionale de la Santé et de lutte contre le SIDA du Bas Sassandra (Près du CHR de San Pedro).
Tel: (225) 34 71 92 37

Les candidatures féminines sont fortement encouragées



Échange des parapheurs entre le ministre de l'Économie et des Finances et la directrice des opérations de la Banque mondiale. (PHOTO: D.R)

Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné et Coralie Gevers, directrice des opérations de la Banque mondiale ont procédé, le 23 juillet, au Plateau, à la signature conjointe de l'accord de financement additionnel des projets Filets sociaux productifs et alimentation en eau potable et en assainissement en milieu urbain (Premu 2).
« Le financement additionnel du projet Filets sociaux productifs, d'un montant de 89,1 millions d'euros, soit environ 58,5 milliards de F Cfa, sous forme de crédit, aux conditions Ida est remboursable sur une période de trente ans, y compris un différé de paiement de cinq ans. Le projet s'exécutera sur une période cinq ans », a indiqué Adama Koné, qui avait à ses côtés le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba.
Ce financement, a expliqué le ministre de l'Économie et des Finances, permettra de poursuivre la phase d'extension du projet Filets sociaux en l'étendant au milieu urbain et en passant de 50 000 à 100 000 ménages au moins à fin 2019 et 125 000 en 2020.
« En d'autres termes, il permettra de couvrir 75 000 ménages complémentaires qui bénéficieront des allocations trimestrielles jusqu'en 2024, étendant ainsi progressivement sa couverture nationale. Il s'agit là d'une priorité nationale inscrite en bonne place au nombre des douze mesures phares à impact large et rapide du Programme social du gouvernement (PSGouv) », a-t-il ajouté. Non sans rappeler que l'ensemble

des 50 000 ménages bénéficiaires perçoivent effectivement leurs transferts. Le volume des transferts à fin juin 2019 se chiffre à 11,3 milliards de F Cfa.
L'accord de financement additionnel du Premu 2, est d'un coût de 133, 8 millions d'euros, soit 87,8 milliards de F Cfa sous forme de crédit. Ici également, la maturité est de trente ans avec un différé de cinq ans, a confié l'émissaire du gouvernement.
Selon lui, ce financement va améliorer l'accès à une alimentation en eau de qualité dans les centres urbains secondaires ainsi qu'aligner davantage les actions mises en œuvre sur le « Programme social du gouvernement 2019-2020 » et sur l'objectif d'améliorer le capital humain. Selon la directrice des opérations de la Banque mondiale, aujourd'hui, bien que 90 % de la population d'Abidjan a accès à l'eau potable, seulement 45% de celles qui vivent dans les autres centres urbains y ont accès. « Bien que l'on note une amélioration des performances depuis 2014, la fiabilité et la pérennité des services fournis se sont considérablement détériorées, faute d'investissements et de maintenance pendant les années de crise », a-t-elle déploré.
C'est pourquoi, assure-t-elle, l'institution financière internationale est « prête à continuer à appuyer la mise en œuvre efficace du Premu et du projet Filets sociaux productifs dans l'intérêt des populations bénéficiaires ».

FAUSTIN ÉHOUMAN
SOURCE: SERCOM MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Jeudi 25 juillet 2019

Marchés publics de 2003 à 2017 80 % des procédures de passation conformes à la réglementation

Les résultats d'un audit diligenté par l'Autorité nationale de régulation des marchés publics ont été présentés publiquement.



Yacouba Coulibaly, président du Conseil de l'Anrmp. (PHOTO : D.R.)

De l'audit diligenté par l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (Anrmp) sur les opérations effectuées de 2003 à 2017, il ressort que 80 % des procédures sont conformes à la réglementation et le reste est déclaré non conforme ; soit

contenues dans les cahiers des charges ont été respectés, alors que ces engagements n'ont pas été respectés dans 36,5 % des cas. Il apparaît que les normes en vigueur au moment de la réalisation des travaux ont été suivies dans 60 % des projets. En outre, l'audit mené sur un échantillon de 40 marchés publics indique - essentiellement des routes et des bâtiments d'environ 606 milliards de FCfa - que 71 % des opérations (soit plus de 428 milliards de FCfa) l'ont été de gré à gré.

Présidant la cérémonie de présentation de restitution des résultats de l'audit, Yacouba Coulibaly, président du Conseil de l'Anrmp, a indiqué que d'autres études plus fouillées suivront. Mais en attendant, il a annoncé un panel qui rassemblera toutes les

parties prenantes pour analyser les résultats de l'étude, afin d'en tirer les leçons. Parce qu'au dire de Yacouba Coulibaly, la présente étude avait essentiellement pour but de mettre en relief les problèmes qui constituent des freins à la bonne exécution des marchés.

Par ailleurs, le président du Conseil de l'Anrmp a relevé que l'on note une nette amélioration dans les réformes dans le domaine des transports, principalement au niveau de la certification des infrastructures routières. Il s'est aussi félicité du code des marchés publics en éla-

boration, en ce qu'il va donner les moyens à l'Etat de renforcer le contrôle et le suivi des opérations. L'audit a été présenté par Olivier Koko Kossonou, secrétaire général du Conseil de l'Anrmp. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Douanes Le général Da Pierre Alphonse fait la promotion de l'éthique et de la déontologie



Le directeur général des Douanes, le général Da Pierre Alphonse (au centre) a exhorté ses collaborateurs à s'approprier le Code de l'éthique et de la déontologie de leur corporation. (PHOTO : D.R.)

Le général Da Pierre Alphonse, directeur général des Douanes, a entretenu ses collaborateurs de la direction régionale de Man sur l'éthique et la déontologie, le 18 juillet, à l'hôtel la Grâce de Daloa. Suite au lancement de la campagne de sensibilisation au Code d'éthique et de déontologie, et le Conseil de discipline des services de Douanes, le 13 juin à Bouaké.

Le patron des douanes ivoiriennes a rappelé, dans son discours de cadrage, sa volonté de bâtir une douane moderne et vertueuse. Il

s'agit, selon lui, d'adapter les pratiques et procédures douanières au contexte technologique, économique et commercial mondial actuel mais aussi de délivrer des services de qualité en vue de maintenir la confiance des usagers-clients. « Nous devons être exemplaires ; l'exemplarité étant la colonne vertébrale de la vertu. J'attends des agents des Douanes qu'ils soient intègres. J'attends de vous que vous fassiez votre travail en évitant les comportements qui jettent le discrédit sur toute la corporation: Racket et corruption », a dé-

claré le général Da Pierre. Auparavant, il a félicité les agents des douanes pour les bons résultats obtenus au premier semestre 2019, notamment le recouvrement de 916,47 milliards de FCfa sur un objectif de recettes de 906,61 milliards de FCfa, soit une plus-value de 9,85 milliards.

Les participants à la réunion ont eu droit, ensuite, à deux présentations : l'une portant sur le Code d'éthique et de déontologie des douanes et l'autre sur le Conseil de discipline des douanes. ■

D. YA
(SOURCE DOUANES)



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



ENQUÊTE PUBLIQUE A ZOUKOUGBEU

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE 602 KM DE ROUTE ET DE BITUMAGE DE 49 KM DE ROUTE A L'OUEST ET NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE, Section Daloa-Douekoué-Mandané-Zouan Hounien, présenté par les sociétés Groupement CCECC et OMNI TRAVAUX, une Enquête Publique est organisée à ZOUKOUGBEU du MARDI 23 JUILLET 2019 au LUNDI 5 AOÛT 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE ZOUKOUGBEU pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE
Mme Madeleine Sopi ACKO



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



ENQUÊTE PUBLIQUE A DALOA

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE 602 KM DE ROUTE ET DE BITUMAGE DE 49 KM DE ROUTE A L'OUEST ET NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE, Section Daloa-Douekoué-Man-Danané-Zouan Hounien, présenté par les sociétés Groupement CCECC et OMNI TRAVAUX, une Enquête Publique est organisée à DALOA du MERCREDI 24 JUILLET 2019 au MARDI 6 AOÛT 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE DALOA pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE
Mme Madeleine Sopi ACKO



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



ENQUÊTE PUBLIQUE A DJEKANOU

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'exploitation semi-industrielle d'or à DJEKANOU, présenté par la société SAKANDE GOLD, une Enquête Publique est organisée du MERCREDI 24 JUILLET 2019 au MARDI 6 AOÛT 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE DJEKANOU pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE
Mme Madeleine Sopi ACKO

Gouvernance des entreprises La Côte d'Ivoire sur le podium en Russie

Le pays est classé 3^e, au niveau mondial, de la 39^e édition de la Coupe du monde de management des entreprises.

Belle performance pour le pays ! La Côte d'Ivoire a occupé le 3^e rang mondial à la finale internationale de la 39^e édition de la Coupe du monde de management des entreprises dénommée Global management challenge

qui s'est tenue du 4 au 6 juillet, à Ekaterinbourg, en Russie. La Côte d'Ivoire devient ainsi la première nation africaine à atteindre ce niveau de la compétition en 39 éditions. La Coupe du monde du Global management challenge

est la plus grande compétition internationale de stratégie et de gestion d'entreprise au monde, ouverte aux étudiants des grandes écoles et universités ainsi qu'aux jeunes cadres d'entreprise. Organisée en Côte d'Ivoire par le cabinet spécialisé

dans le coaching, la formation et le conseil dénommé KnowledgeShare Sarl, dirigé par Kadhel Aman, cette compétition de classe mondiale est à sa 6^e édition au niveau national. Au niveau international, ce sont plus de 400 000 participants à travers le monde qu'on enregistre chaque année dont trente pays issus des cinq continents.

Au-delà de l'aspect ludique, Global management challenge permet d'identifier des jeunes diplômés à fort potentiel entrepreneurial, par l'intermédiaire d'un tournoi de simulation et de gestion d'entreprise complexe et réaliste, faisant appel à des compétences diverses et variées.

À la finale, la Côte d'Ivoire était face à la Russie (5 fois championne du monde), le Portugal (8 fois champion du monde), Macao, la République populaire de Chine, Hong Kong, la Pologne, la Slovaquie. L'équipe ivoi-



L'équipe ivoirienne a brandi fièrement le drapeau national. (PHOTO : DR)

rienne a su tirer son épingle du jeu en occupant une place sur le podium tant convoité. Elle a reçu les vives félicitations du comité d'organisation pour sa performance historique.

Le Global management challenge fêtera ses 40 ans lors de sa prochaine édition qui se tiendra du 26 au 28 mai 2020, à Lisbonne. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

AVIS DE RECRUTEMENT

Le World Agroforestry Centre (ICRAF) Côte d'Ivoire Country Programme recrute:

1 Assistant Comptable

- Apporter un appui au Comptable du bureau dans l'exécution des opérations
- Préparer les requêtes de paiement ;

1 Assistant Comptable

- Apporter un appui au Comptable du bureau dans l'exécution des opérations
- Préparer les requêtes de paiement ;
- Faire le suivi des comptes d'avances du personnel et des comptes fournisseurs
- Veiller à la justification des avances dans les délais
- Contrôler la gestion de la petite caisse ;
- Enregistrer les opérations financières dans le système comptable (Agresso et Citrix).
- Contrôler et valider le rapport sur le carburant
- Aider à la gestion quotidienne des activités de la comptabilité
- Veiller à un archivage approprié des pièces et registres comptables
- Contribuer à l'inventaire annuel des actifs
- Répondre aux requêtes des employés
- etc.

Les termes de référence détaillés sont disponibles sur le site <http://worldagroforestry.org/working-for-icraf/vacancies>

Profil: De nationalité Ivoirienne, avec au moins Bac+3 en Finance, Comptabilité, Economie ou toute autre discipline connexe vous devez posséder une expérience avérée d'au moins **deux (2) ans** dans un poste similaire. Dynamique et capable de travailler dans un environnement professionnel anglophone, **votre atout majeur serait une expérience en comptabilité de projet au sein d'une ONG internationale.**

Poste National : Basé à Soubré.

Comment postuler ?:

Postuler EN LIGNE sur le lien: <http://worldagroforestry.org/working-for-icraf/vacancies> jusqu'au 8 août 2019 à minuit.

ICRAF is an equal opportunity employer and offers a collegial and gender-sensitive working environment



Rassemblement des Houphouëtistes



Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP)

COMMUNIQUÉ DE LA COORDINATION RHDP DE LA RÉGION DU MORONOU

L'Inspecteur Général d'État AHOUA N'Doli Théophile, Coordonnateur Régional du RHDP pour le Moronou convie Mesdames et Messieurs les membres des instances du RHDP, à savoir les membres du Conseil Politique, du Bureau Politique, du Conseil National, du Directoire, de la Direction Exécutive et de la Coordination Régionale, ressortissants de la Région du Moronou à une réunion le **samedi 27 juillet 2019 à 10 heures à Bongouanou.**

Ordre du jour : Prise de contact et échanges sur l'organisation et le fonctionnement du RHDP dans le Moronou.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est indispensable.

Ce communiqué tient lieu de convocation individuelle.

AHOUA N'Doli Théophile

